



Arbois
JURA

DECISION 14/24

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : Virement de crédits

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu la délibération du Conseil Municipal, en date du 08 avril 2024, portant adoption du budget primitif 2024 du budget principal de la commune,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur,
CONSIDERANT la nécessité d'abonder les crédits de l'article 2031 afin de permettre la réalisation de l'opération de Diagnostic du clocher de l'Eglise St Just,

DECIDE

De procéder aux virements de crédits comme suit :

SENS	SECTION D'INVESTISSEMENT / DEPENSES		
	COMPTE	FONCTION	MONTANT
DE	20422- Subvention équipement personnes privées	020	-40 500
VERS	2031 - Etudes	312	40 500

La présente décision sera adressée à :

- La Sous-Préfecture
- Au Service de gestion comptable

Arbois, le 28 mai 2024

La Maire,



Valérie DEPIERRE